

Catégorie
Châssis
de camion

Marque
BORGWARD

Désignation du type / Signe de reconnaiss.
B 1500 0 32 *

Bordereau-type
N° 1040

Moyens de reconnaissance du type Désign. "B 1500 0 32" à droite sur l'avant, s/plaquette constr. *
N° de châssis frappé A l'avant, à droite sur partie supérieure du pare-chocs, et s/plaquette constr.
N° de moteur frappé A gauche, sur partie supérieure du bloc-cylindres, et s/plaquette constr.
Constructeur du châssis Carl F. W. BORGWARD G.m.b.H., BREMEN (D)
Constructeur du moteur Carl F. W. BORGWARD G.m.b.H., BREMEN (D)

ATTESTATION DE TYPE
COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR 1,8
Marque et type BORGWARD 4 M
Genre En ligne, s. en tête
Carburant Benzine
Nombre cyl. 4 Temps 4
Alésage 78 mm.
Course 92 mm.
C.V.-impôt 8,955
Cylindrée totale 1'758 cm³
C.V. frein 60
Refroidissement Eau
Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS
Nombre d'essieux 2
Entraînement sur roues arrières
1. Frein A pied : Hydraulique, sur toutes les roues
2. Frein A main : Mécanique, à tambour, à câble, sur roues arrières.
3. Frein —
Frein de remorque —
Direction A gauche
Crochet de remorque —
Nombre de vit. avant 4
Vit. en 1^{re} vit. 21 en prise dir. 90 km/h.

CARROSSERIE
Constructeur Carl F.W.BORGWARD BREMEN
Genre/Forme
Châssis de camion avec cabine fermée
Nombre de portes cabine 2
Nombre de places ass. Total 2
Avant 2 Milleu — Arrière —
Nombre de places debout —
Pour motos: Siège arrière —
Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . <u>avec cabine</u>	682 kg.	452 kg.	1'134 kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	1'836 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	(950 kg.)	(2'200 kg.)	<u>3'200</u> 2'970 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	<u>TM 2/3-54</u> — kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques : Dimension	6.00 - 16 HD		XXXXXX jumelés
Capacité de charge (par pneu 610 kg.) par essieu	1'220 kg.	2'440 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR 6 V.

1)

Phares : Marque HELLA
 Feux de position 2, dans les phares
 Feux stop 1, combiné, à gauche
 Indicateurs de direction : Syst. 2, flèches
 av. lampe témoin
 Avertisseur 1 avertisseur électrique
 Syst. anti-éblouissant
 Ampoules Bilux à cullier
 2, pastilles réfléchissantes
 2, combiné à gauche - simple à droite 1)
 Eclairage du No de contr. 1, combiné, à gauche
 Emplacement Derrrière portes de cabine s/supports 1)
 Essuie-glace 2, électriques

DIMENSIONS

Voie	avant	1 390 mm.
Voie	arrière	1 470 mm.
	hors-tout	AV. 1 640 AR. 1 820 mm.
Empattement		3 200 mm.
Longueur hors-tout	chassis	4 600 mm.
Longueur hors-tout	cabine	1 900 mm.
Garde au sol		200 mm.
Porte à faux, arrière	chassis	750 mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		— mm.
Crochet de remorque (porte à faux)		— mm.
Diamètre de braquage ext. gauche		14,50 m.
Diamètre de braquage ext. droite		15,20 m.
Dim. Intérieures		
Longueur du pont de charge		3
Largeur du pont de charge		1
Hauteur intérieure		2
Hauteur du pont dep. le sol		4
Ridelles (hauteur)		

OBSERVATIONS

*) Le type de véhicule ci-dessus est encore livré avec empattement de 3 600 mm. sous la désignation "B 1500 0 36". Pour cette dernière exécution, les dimensions suivantes sont modifiées : Diamètre de braquage, Longueur du chassis et porte à faux de ce dernier.

1) Equipement : Doit être contrôlé lors de l'expertise individuelle c.a.d. après montage de la carrosserie ;
 Distance des feux de position et du feu rouge du profil extérieur du véhicule.
2) Diamètre de braquage : Doit être égalisé.
3) Rythme d'échappement : L'orifice ne doit être dirigé ni vers la droite, ni vers le sol.

Visibilité des indicateurs de direction lorsque le véhicule est chargé (évent. av. bâche)
 Lieu et date de l'expertise-type
 Le sol.

Zürich, le 28. 1.1953

Châssis de camion	BORGWARD			No 1040
----------------------	----------	--	--	------------

T. No. 1039/40 Lw. BORGWARD B. Febr./März 1954

Dem leichten Lastwagen Borgward, Typ 1500 B und D, wurde gestützt auf eine Nachprüfung vom 3.2.54 ein Gesamtgewicht von 3200 kg zugebilligt.
